# Commune de Semoutiers Montsaon Conseil Municipal



# SYNTHESE

Le conseil municipal s'est réuni le 18 janvier 2012 sous la présidence de Monsieur RAILLARD Jean Luc.

Secrétaire: M. Norbert AHLRICHS Absent Excusé: M. Michel LAMONTRE

### I. PARC NATIONAL

Après examen et discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité ne donne pas suite à la consultation institutionnelle du projet du Parc National..

## II. DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE D'AGGLO

La commune regrette la perte d'un délégué suite à la transformation de la Communauté d'Agglo. Après discussion et vote la commune désigne à l'unanimité :

Titulaire: Monsieur Norbert AHLRICHS

Monsieur Denis PERNOT Monsieur Jean Luc RAILLARD

Titulaire art. 12113.1: Monsieur Maurice ROZE

## III. Commission locale d'évaluation des charges transférées

En attente de la réponse de la Préfecture.

# IV. COMPTE RENDU RAPPORT D'ACTIVITE C.C.P.C. 2010

Monsieur le maire indique au Conseil Municipal que le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays Chaumontais est disponible en Mairie. Ce document est à la disposition de toute la population aux heures habituelles de permanence.

## V. Mise à disposition d'un terrain communal sur la ZIA de l'autoroute

Monsieur le Maire donne lecture d'une correspondance émanant de la Communauté d'Agglo relative à la création d'un suppresseur et divers travaux à l'entrée de la Zone Intercommunale de l'Autoroute.

Après examen détaillé du plan proposé, le Conseil Municipal valide le principe de la mise à disposition à titre gracieux d'une partie de terrain (environ 100 m²) sous réserve que la commune ait la possibilité éventuelle de pouvoir se raccorder ou autre sur ce nouveau système.

### **VI. OUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une réunion aura lieu prochainement avec les représentants de parents d'élèves.
- Monsieur le Maire demande à M. GOYARD Jean Claude la possibilité d'avoir les photocopies des conventions signées entre lui et la Mairie relatives à la parcelle ZO 007. En effet, il manque certaines archives en Mairie depuis l'inondation survenue en septembre 2002.